

Bulletin Municipal d'Informations

Juillet 2013

Entzheim Info



Chers concitoyens,

Nous sommes actuellement confrontés à un climat économique particulièrement dégradé. Le matraquage médiatique entretient le pessimisme ambiant : récession, chômage, austérité, baisse du pouvoir d'achat monopolisent les titres de tous les journaux. Dans ce contexte il est difficile de ne pas s'interroger sur les incertitudes qui pèsent sur notre modèle de société et son fonctionnement.

Pour notre commune la situation reste saine. Pour la 7^{ème} année consécutive l'équilibre budgétaire est assuré sans augmentation des taux locaux d'imposition. L'important investissement de l'Envol sera entièrement autofinancé et ne pèsera pas sur les projets futurs. Il est pour la commune indispensable de garder une bonne dynamique au niveau de la modernisation et de la création d'équipements pour toujours mieux répondre aux besoins des habitants.

Le chantier de l'Envol se poursuit sans problème majeur si ce n'est que l'hiver a été très rude pour nos maçons avec pas moins de 25 jours d'intempéries. Le planning des travaux comprend des parties incompressibles qu'il faut raisonnablement respecter mais qui devraient cependant nous permettre de prendre possession de l'équipement au tout début de l'année 2014.

Au niveau de l'urbanisme, plusieurs programmes de logements sont en cours de construction ou dans leur phase de conception. Ils concernent des « dents creuses » dans le périmètre du village, ne

consomment donc pas de terrains naturels et ne nécessitent pas d'infrastructures supplémentaires. Ces projets très réglementés sont indispensables au renouvellement de la population à l'intérieur du village.

Qui dit logement doit penser école.

Ce premier semestre, la réforme des rythmes scolaires a fait l'objet de nombreux débats au niveau national. Mais quel dommage ! Ce nouveau projet pour nos écoles (encore un de plus), démontre comme nous l'avons d'ailleurs déjà vécu avec la protection du grand hamster, la distance qu'il y a entre le législateur et le terrain. On pourrait aussi dire « comment à partir d'une bonne idée faire une réforme inapplicable ». Lors de la concertation avec les représentants des parents d'élèves, nous avons mis en évidence les lacunes que présente encore cette réforme dont nous avons demandé le report de l'application à l'année scolaire 2014/2015. L'éducation de nos enfants est essentielle et ne peut laisser de place à l'improvisation. Merci encore aux représentants des parents d'élèves et aux enseignants pour la maturité des échanges que nous avons pu avoir à l'occasion des conseils d'école.

Je ne voudrais pas terminer cet éditorial sans vous parler du Grand Contournement Ouest. Je vous avais exposé l'importance que pouvait avoir ce projet pour son influence sur la qualité de vie dans notre village. Je fais partie d'un groupement de 9 maires indépendants qui militent pour la réouverture de ce dossier. Notre groupe a reçu les experts représentant de l'Etat sur le sujet en mairie d'Entzheim. N'hésitez pas à donner votre avis sur le site www.gcoconsultation.com que nous avons créé à cet effet. Le vote sur le conseil unique d'Alsace a montré l'image d'une Alsace recroquevillée sur ses clochers. La compétition économique entre pays, régions, départements et intercommunalités est de plus en plus rude. Ce sont les moins frileux qui vont l'emporter. Nous avons besoin d'une dynamique forte pour que nos enfants aient un avenir sur notre territoire.

Je vous souhaite un bel été.

Votre Maire

Jean HUMANN

Poursuite des investissements, des services de qualité, la stabilité fiscale

Orientations budgétaires de la commune pour l'année 2013 :

→ Lors de sa séance du 28 mars 2013, le Conseil Municipal a décidé le maintien des taux communaux des 3 taxes au même niveau qu'en 2012. Ces taux n'ont pas changé depuis 2007.

→ La commune n'a pas d'endettement ; aucun recours à l'emprunt n'est prévu en 2013

→ La majeure partie de l'investissement est constituée d'une provision de plus de 5,1 Millions d'euros consacrée à la poursuite de la construction de l'espace sportif et associatif dont les travaux ont démarré en 2012. Cette somme englobe le paiement des honoraires, plus de 97 % des marchés de travaux ainsi que les frais annexes à cette opération.

→ Salle des fêtes : réalisation de l'étude de faisabilité pour amorcer le dossier de la rénovation du bâtiment et ses abords.

→ Pour autant, le budget primitif 2013 nous permet de prévoir des crédits conséquents pour la réalisation d'autres opérations dans les domaines suivants :

- Eclairage public : mise en place de l'éclairage de la voie de desserte de l'Envol, éclairage de la liaison piéton-cycle rue du Parc / chemin Nachtweid, renouvellement d'une partie du parc existant dans un souci d'efficacité et d'économie d'énergie ;

- Environnement et cadre de vie : aménagement d'une aire de jeux dans le lotissement « Terres de la Chapelle 1 », création d'un parking rue des Anémones, achat de mobilier pour le fleurissement...

- Education et jeunesse : projet d'acquisition d'un terrain en face du groupe scolaire, remplacement total de la toiture de l'école maternelle, mise aux normes électriques à l'école élémentaire, matériel pour les deux écoles et l'école municipale de musique...

- Vie associative et culturelle : mobilier pour l'Envol, divers soutiens aux associations...

Un niveau d'autofinancement élevé : un atout pour notre commune

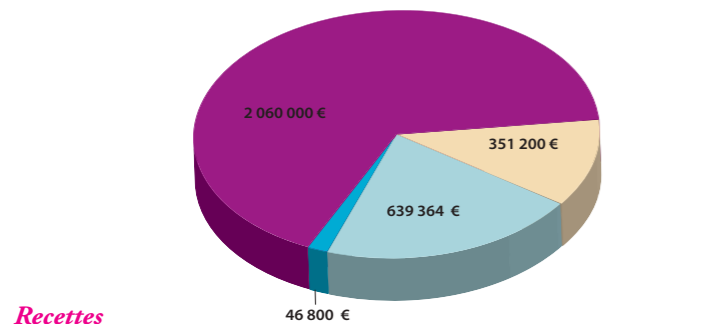
Pour l'exercice budgétaire 2013, l'autofinancement prévisionnel s'élève à plus de 1 550 364,44 euros, soit plus de la moitié du montant de la section de fonctionnement.

Cet autofinancement est le résultat du solde positif entre les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement. Il est affecté au financement des dépenses d'investissement et permet d'éviter le recours à l'emprunt. L'endettement par habitant est de 0 €.

Il apparaît dans les graphiques ci-dessous sous la dénomination « virement à la section d'investissement » et « virement de la section de fonctionnement ».

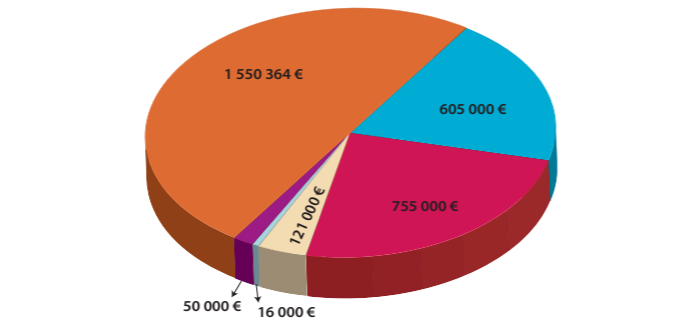
Section de fonctionnement

Total de la section de fonctionnement : 3 097 364 €



Recettes

- Produits divers (participations pour l'école de musique, locations de salles, de terrains communaux...)
- Impôts et taxes (produits des taxes foncières et d'habitation, dotations de la CUS...)
- Dotations, participations, vente de terrains, remboursements (dotations de l'Etat, subventions de fonctionnement versées à la commune...)
- Résultat 2012 reporté

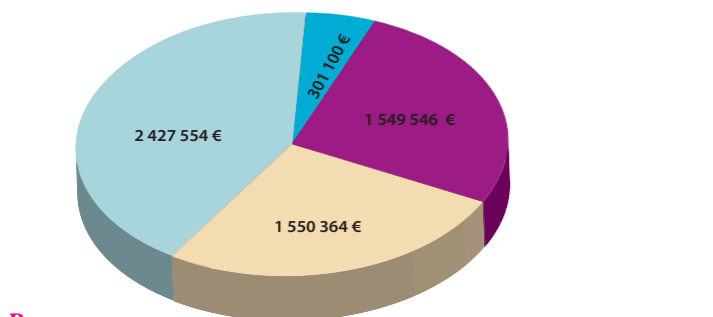


Dépenses

- Charges à caractère général : énergies, petites fournitures, espaces verts...
- Frais de personnel : traitements du personnel, cotisations...
- Autres charges de gestion courante : traitement des élus, subventions versées...
- Charges financières et exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement (autofinancement dégagé)

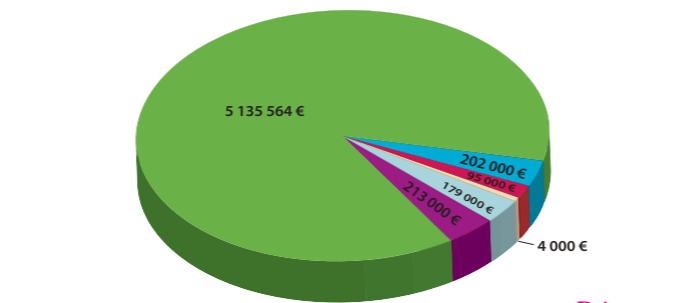
Section d'investissement

Total de la section d'investissement : 5 828 564 €



Recettes

- Recettes d'équipements : subventions d'investissement versées à la commune...
- Recettes financières : TVA reversée, réserves...
- Virement de la section de fonctionnement
- Résultat 2012 reporté



Dépenses

- Dépenses financières
- Aménagement et équipement de la zone de loisirs (y compris foot et tennis), aires de jeux et jardins familiaux, acquisitions foncières
- Travaux sur le domaine public (éclairage public notamment), et autres terrains (cimetière, lac, espaces verts)
- Construction d'un espace sportif et associatif
- Travaux sur bâtiments communaux
- Acquisition de matériel, mobilier, matériel roulant

Le point sur le chantier de l'Envol

Après l'achèvement du gros-œuvre au mois d'avril, le chantier de l'Envol s'est poursuivi de manière spectaculaire avec la pose de la charpente de la grande salle et du tennis couvert, puis la mise en place de la couverture. Le volume extérieur des bâtiments est désormais définitif.

Le chantier est maintenant entré dans une nouvelle phase, moins visible, celle des travaux de second œuvre, complexes car nécessitant une parfaite coordination entre les différents corps de métier.

Malgré les nombreuses journées d'intempéries hivernales, l'Envol devrait être opérationnel au début de l'année 2014.



Vue d'ensemble du projet



Salle multisports : le gros œuvre est achevé



Visite du chantier en février 2013 par le Conseil Municipal sous la conduite de l'architecte Dominique Rambeaud



Nouvelle voie d'accès en construction



Tennis couvert avant la mise en place de la dalle

Campagne de fleurissement 2013



La pièce d'eau des Entzheimois



Les 10 colonnes



La porte du jardin



La cour d'honneur



Les topiaires



Le Roi-Soleil



Le square



La place de l'église

Dans le cadre de sa candidature à l'obtention d'une 3^{ème} fleur au concours des villes et villages fleuris, la commune d'Entzheim a décidé cette année de retenir un thème pour inspirer certaines de ses réalisations en matière de fleurissement.

Pour 2013, ce thème est « Le jardin à la française », à l'occasion du 400^{ème} anniversaire de la naissance d'André Le Nôtre (1613-1700), jardinier du roi Louis XIV, concepteur du parc et des jardins du château de Versailles et auteur des plans de nombreux jardins à la française.

Un parcours thématique a donc été créé par le biais de plusieurs compositions qui rappellent de près ou de loin des caractéristiques des jardins à la française : formes géométriques, élévations végétales, mobilier et plantations...

40^{ÈME} ANNIVERSAIRE HÉLICOPTÈRE DRAGON 67



Le maintien de la base de l'hélicoptère de la sécurité civile a été confirmé par Monsieur le Préfet le 15 juin lors de la célébration du 40^{ème} anniversaire du Dragon 67.

L'ÉQUIPE FÉMININE DE TENNIS ACCÈDE EN 2^{ÈME} DIVISION



PALMARÈS 2012 DES VILLES, VILLAGES ET MAISONS FLEURIES



Lors de la cérémonie du 18 avril, Monsieur et Madame René Rapp demeurant au 53 route de Strasbourg, ainsi que le restaurant A l'Etoile ont été récompensés par un prix d'arrondissement au concours des villes, villages et maisons fleuris 2012 remis par le Conseil Général pour la qualité de leur fleurissement.

NOUVEAU : OUVERTURE D'UNE MICRO-CRÈCHE À LA RENTRÉE



L'équipe de la micro-crèche

C'est une nouvelle offre dans le domaine de la petite enfance qui va voir le jour dès le mois de septembre à Entzheim. Une micro-crèche privée va en effet ouvrir ses portes dans la zone Aéroparc, au 1c rue Pégase. Cette structure permettra l'accueil collectif d'un nombre maximal de 10 enfants âgés de 0 à 3 ans. L'initiative de ce projet revient à Linda Najjar, infirmière de formation.

Contact : mondedeslutins@hotmail.fr

BOURSE AUX PLANTES

La commune d'Entzheim a organisé sa 2^{ème} bourse aux plantes le samedi 20 avril sous le préau, dans la cour de la mairie. Cette manifestation a été une réussite malgré les caprices de la météo.



Les jardiniers amateurs ont pu échanger leurs plants et leurs expériences. Des conseils avisés ont été prodigués par Jean-Louis Amann pour la CUS et par Stéphane Weiss, ouvrier paysagiste de la commune.

RESTAURANT STEINKELLER

Le restaurant de l'hôtel Père Benoît a été mis doublement à l'honneur en ce début d'année.

Il s'est tout d'abord vu décerner un « bib gourmand » dans l'ouvrage « Les bonnes petites tables du Guide Michelin 2013 », avant d'être sélectionné par le célèbre chroniqueur gastronomique Jean-Luc Petitrenaud dans sa rubrique gourmande sur Europe 1.



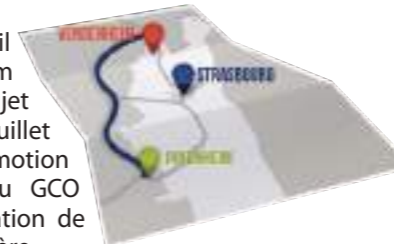
GRAND CONTOURNEMENT OUEST : DONNEZ VOTRE AVIS !



Entzheim s'est associé avec 8 autres communes de seconde couronne de la Communauté Urbaine de Strasbourg pour créer le site www.gcoconsultation.com

L'objectif de ce site est de permettre à tous de s'exprimer POUR ou CONTRE le projet de GCO. Pour cela il suffit de se rendre sur le site internet puis de s'inscrire pour participer au grand sondage sur le GCO.

Pour rappel, le Conseil Municipal d'Entzheim s'était exprimé sur le sujet lors de la séance du 17 juillet 2012 en adoptant une motion déplorant l'abandon du GCO et demandant la réalisation de cette infrastructure routière.



OPÉRATION MARQUAGE VÉLO PAR LE CADR67 À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LE 25 JUIN



PASSAGE DÉCHETTERIE 2013

Atelier Municipal - Rue Jacques Humann

Déchetterie mobile:

Samedi 13 juillet de 9h à 17h	Samedi 12 octobre de 9h à 17h
Lundi 5 août de 11h à 19h	Lundi 18 novembre de 11h à 19h
Mercredi 4 septembre de 11h à 19h	Mercredi 11 décembre de 11h à 19h

Déchetterie verte:

Samedi 17 août de 10h à 17h	Samedi 14 septembre de 10h à 17h
Samedi 2 novembre de 10h à 17h	Mercredi 2 octobre de 14h à 19h

L'utilisation des déchetteries autres que celles de la Communauté Urbaine de Strasbourg (par exemple Duppigheim...) n'est pas autorisée pour les habitants d'Entzheim.

Journée de collecte décalées:

A Entzheim le jour de collecte hebdomadaire des déchets ménagers est le mercredi. Toutefois, ce jour peut être décalé en raison de jours fériés.

En 2013 les jours de collecte décalés sont les suivants :

- Jeudi 14 novembre 2013 au lieu du mercredi 13 novembre 2013
- Mardi 24 décembre 2013 au lieu du mercredi 25 décembre 2013
- Jeudi 2 janvier 2014 au lieu du mercredi 1 janvier 2014

Nous vous invitons à bien prendre note dès à présent de ces journées de collecte décalées.

TOUTES CES INFORMATIONS FIGURENT DANS LE CALENDRIER DE COLLECTE 2013 DISTRIBUE PAR LA COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG

CADRE DE VIE

DEJECTIONS CANINES

Des canisachets mis à disposition par la CUS peuvent être retirés gratuitement en mairie. Des canisachets en libre-service ont aussi été mis en place sur plusieurs candélabres le long du chemin piétonnier. Le personnel chargé de l'entretien des espaces verts vous remercie pour ce geste citoyen.



NUISANCES SONORES

Un arrêté municipal limite strictement l'usage des tondeuses et en général de tous les engins bruyants aux horaires suivants :
- jours ouvrables de 9h à 20h
- dimanches et jours de fête de 9h à 11h

D'une façon générale, « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé... » (article R.1334-31 du Code de la santé publique).

VACANCES TRANQUILLES

Avant de partir, passez à la gendarmerie remplir le formulaire « Opération tranquillité vacances ». Des passages réguliers seront effectués à votre domicile lors des patrouilles.

Brigade de Gendarmerie de GEISPOLSHEIM
2, rue de Séné - 67118 GEISPOLSHEIM
Tél.: 03 88 68 61 62 - Fax : 03.90.29.78.15.

APP - CARTES DE PÊCHE

Pour vous détendre cet été, l'APP d'Entzheim vous propose des cartes de pêche journalières au tarif de 10 € la journée ou une carte hebdomadaire au tarif de 20 € la semaine. L'achat de carte peut se faire au club-house des pêcheurs (à côté de l'étang) tous les samedis de 17h à 19h et les dimanches de 10h30 à 12h. Plus d'informations sur le site internet app.entzheim.free.fr

PLAN CANICULE

Chaque année, la mairie recense les personnes âgées de 65 ans et plus (ou de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, ou handicapées) qui souhaitent bénéficier des conseils et de l'assistance des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Sur simple appel ou passage en mairie, les personnes concernées peuvent demander à être inscrites dans ce registre nominatif. Un formulaire d'inscription peut aussi être retiré en mairie



INVITATION AUX FESTIVITÉS DU 13 JUILLET 2013

20 h 30

Cérémonie officielle de la Fête Nationale dans la cour de la Mairie.

vers 22 h 00

Distribution de lampions devant la Mairie aux enfants qui partiront avec le cortège musical animé par nos associations locales. Toute la population est invitée à se retrouver près de la salle des fêtes pour le bal populaire organisé par le Football Club d'Entzheim.

vers 23 h 00

Grand feu d'artifice musical tiré à partir du terrain de football.

A partir de 19 h 30

Bal populaire (entrée libre), tartes flambées et pizzas devant la salle des fêtes.

Venez très nombreux avec vos amis.

MESSTI D'ENTZHEIM

20^{ème} GRAND MARCHÉ AUX PUCES

organisé par la Société de Musique
« La Concorde » d'Entzheim

DIMANCHE 11 AOÛT 2013

de 8 h 00 à 18 h 00

Restauration et buvette sur place

Manèges tout le week-end

Bal gratuit animé par « Music Dédé » en non-stop à partir de 17h à la salle des fêtes. Soirée tarte flambée à partir de 18h

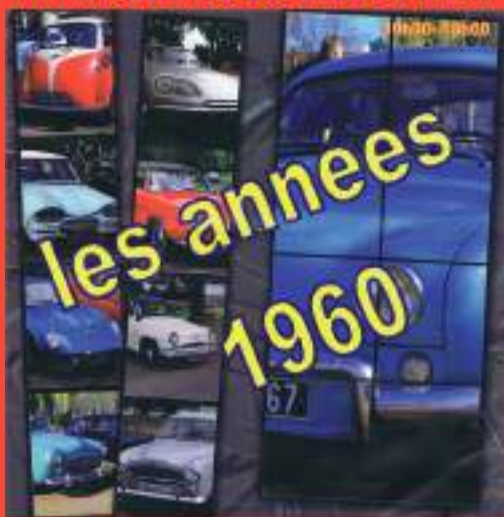
Permanence pour les inscriptions, les mardi 23 et 30 juillet de 20h à 21h30 à la salle des fêtes

S'il reste des places disponibles : mardi 06 août de 20h à 21h30

Renseignements et inscriptions : 07.81.15.22.57

4 août 2013

RETRORENCARD ENTZHEIM



BUVETTE

GRILLADES

ANIMATION MUSICALE - FÊTES

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2^{ÈME} TRIMESTRE

JUILLET

8 au 2.08 : Familles rurales : Centre aéré

10 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

13 : Cérémonie de la Fête Nationale avec feu d'artifice, bal populaire en plein air

24 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

AOÛT

2 : Familles rurales : fête de fin de centre

4 : Association RETRORENCARD : exposition voitures 1950 - 1960

5 : Association pour le don de sang : collecte de sang

7 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

9 au 11 : Société de Musique la Concorde : messti et marché aux puces

21 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

SEPTEMBRE

4 : Commune : réunion calendrier 2014

8 : Association pour le don de sang : marche de la solidarité

11 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

14 : Football-club Entzheim : soirée loto

19 : Age d'Or : réunion mensuelle

22 : Association JUMEAUX ET PLUS : Bourse aux vêtements et objets de puériculture

25 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

OCTOBRE

4 : Commune : Remise des prix « Maisons fleuries »

6 : Paroisse catholique : fête paroissiale

9 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

17 : Age d'Or : réunion mensuelle

19 et 20 : Association Artistique des Cheminots d'Alsace : exposition artistique

21 : Association pour le don de sang : collecte de sang et ramassages

23 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

NOVEMBRE

2 : A.P.P. : pêche au brochet

3 : A.P.P. : pêche au brochet

10 : Stéphan OSWALD : Exposition

11 : Cérémonie du 11 Novembre

13 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

14 : ASCE : assemblée générale

16 et 17 : Salon VDI

21 : Age d'Or : réunion mensuelle

27 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

DECEMBRE

1 : Commune : Fête de Noël de nos aînés

4 : Familles rurales : Saint-Nicolas

7 : Familles rurales : Marché de Noël

11 : Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

16 : Age d'Or : réunion mensuelle

Editeur : Commune d'Entzheim – Directeur de la Publication : Jean HUMANN

Conception : Commission municipale de l'information

Réalisation et Impression : SOGICAL - BISCHHEIM